ALTEN

ATTESTATION RELATIVE AUX REMUNERATIONS
établie en application de l'article L. 225-115 du Code de commerce

Je soussigné, Simon Azoulay, Président du Conseil d'Administration de la société Alten, certifie que les rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées de la Société se sont élevées à 1 810 915 € (un million huit cent dix mille neuf cent quinze euros) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

A Boulogne Billancourt, le 25 mai 2012

Le Président du Conseil d'Administration,
Simon Azoulay

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le présent document et s'élevant à 1 810 915 € (un million huit cent dix mille neuf cent quinze euros) est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

A Paris, le 25 mai 2012

Les Commissaires aux comptes,

Laurent Bouby

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Christian Laplane

Cabinet Dauge et Associés